

Chers adhérents,

Au nom de tout le conseil d'administration, je vous adresse nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. Comme les deux années précédentes, notre préoccupation première est tournée vers notre santé et celle de nos proches car cette pandémie / épidémie rode toujours ...

Mais nos vœux pour cette année 2023 sont aussi guidés par l'actualité dramatique que constitue la guerre en Ukraine... Il y a un an, qui parmi nous pouvait imaginer une guerre aux portes de l'Europe ?

L'été caniculaire, comme cet hiver si chaud, nous alertent aussi sur les dérèglements climatiques qu'il nous faut intégrer dans notre vie quotidienne sous forme très concrète et non plus seulement d'une point de vue intellectuel.

La vie associative, les échanges entre amis et anciens collègues, sont autant d'occasions de surmonter la morosité ambiante et de garder de l'enthousiasme pour ce qui nous entoure.

Bonne année à tous !

## La vie de l'ADIR-MSA

**Bienvenue à l'ADIR à Agnès CADIOU et Chantal PINEAU !! Nous sommes 88 adhérents.**

### 1. Réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 NOVEMBRE 2022

#### ✓ Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement de l'ADIR .

Après 4 années de fonctionnement de l'association, le CA de l'ADIR avait souhaité conduire un bilan sur le fonctionnement de l'association, les évolutions à envisager pour répondre au mieux aux attentes de ses adhérents. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des adhérents. Vous étiez 35 (sur 86) à nous répondre . Un grand merci. Et le conseil a trouvé que ce n'était pas si mal !!

53% des moins de 75 ans et 27% des plus de 75 ans ont répondu

A noter que 25 réponses proviennent des 37 participants à une ou plusieurs des Journées annuelles décentralisées ( Rennes , Lyon et Paris ) et des Rencontres d'Initiative régionale

organisées par la région UMSAO ces deux dernières années et par la région Sud Est cette année .

- **Les objectifs de l'ADIR ,**

Les réponses font apparaitre une unanimité sur le premier objectif (Maintien de liens de convivialité entre ses membres) , et une quasi- unanimité sur le second ( diffusion d'infos sur la MSA et maintien de liens forts avec la CCMSA).

Les deux autres objectifs (Participation à la représentation et à la défense des intérêts des cadres dirigeants retraités, Mise à disposition de la MSA de l'expérience de ses membres volontaires ) reçoivent une appréciation réservée voire sceptique pour le dernier .

- **Le fonctionnement de l'ADIR, le recrutement des membres, le partenariat, la communication.**

S'appuyant sur les réponses apportées au questionnaire , le CA décide de maintenir l'Assemblée Générale en visio , afin de permettre une large présence. Les conseils d'administration pouvant se tenir, en alternance, en physique .

La question du recrutement de nouveaux membres est récurrente . Le conseil souhaite que sur ce point , un mode opératoire soit établi définissant notamment les étapes clés pour contacter les futurs ou nouveaux retraités susceptibles d'adhérer.

Un groupe de travail composé de Dominique Gentil, Jean Luc Cerneau, Marie Christine Chambe et Françoise Jeanneau est chargé de définir ce mode opératoire.

Concernant le partenariat, les réponses soulignent la nécessité d'un partenariat avec la CCMSA , avec le SNADMSA et avec Initiativ Retraite .

Le conseil a mandaté un second groupe de travail composé de Madeleine Talavera, Jacques Rolland et Christian Violet pour formaliser une convention avec la MSA au sens large ( CCMSA et réseau des caisses ).

La lettre ADIR est appréciée par les membres et sa diffusion ( 4 par an ) est confirmée .

Le CA décide la diffusion de MSA hebdo à l'ensemble des membres de l'ADIR . Cette diffusion sera faite dès le début d'année .

La diffusion de l'annuaire des adhérents a été souhaitée . Cet annuaire sera diffusé avec la première lettre de l'ADIR chaque année .

- ✓ **Les réunions annuelles de l'ADIR**

Les réponses au questionnaire soulignent l'importance de ces moments et le plaisir que nous avons à nous retrouver . Le conseil s'est félicité du succès des trois rencontres tenues en 2022 , et a noté que cela a permis à certains retraités de reprendre contact et d'adhérer à l'ADIR .

Pour mémoire , l'ADIR tient tous les ans une " journée annuelle décentralisée " qui répond à deux grands objectifs :

- Le premier apporter à ses membres en "live" des informations sur l'actualité de la MSA en donnant la parole à un directeur de caisse de MSA. Il s'agit là de créer un échange libre , informel sur l'évolution de l'environnement de la MSA, sur les projets en cours , et aussi et surtout sur le métier de dirigeant .
- Le second objectif de cette journée vise à permettre à ses membres de se retrouver , de partager un moment culturel et un moment "festif" .

Les Rencontres d'Initiative Régionale (en région Sud Est et au sein de l'UMSAO en 2022 ) ne comportent pas de séquence « échange avec la MSA » et il appartient à chaque région de définir le public invité.

***Pour 2023, le conseil d'administration souhaite bien sûr que ces rencontres soient maintenues en raison de leur grand succès . Reste à arrêter une région et un lieu . Nous vous tenons informés dès que possible.***

## **2. L'Assemblée générale de l'ADIR : 8 février à 10H**

Vous trouverez avec cette lettre la convocation pour l'Assemblée Générale qui se tiendra le 8 février à 10H par visio conférence .Nous vous communiquerons le lien par mail pour que vous puissiez vous connecter ( nombreux je l'espère) à notre AG.

Nous aurons une intervention du DG de la CCMSA, du Président (ou de son représentant ) du SNADMSA et de la Présidente d'INITIATIV' RETRAITE.

Le renouvellement du conseil se fait par tiers, et, du fait de démissions, 6 postes sont à pourvoir. Sont sortant : Pierre VIRLOGEUX, Michel PICARD et Pascale GOBERT . Trois se représentent : Fabienne LAGOEYTE , Marie Christine CHAMBE et Jean Luc CERNEAU.

**Trois postes sont donc à pourvoir** et si vous souhaitez poser votre candidature, merci de nous l'indiquer avant le 1er février 2023, par mail ([adir.msa2023@gmail.com](mailto:adir.msa2023@gmail.com)).

## ***La vie de la MSA***

### **3. Mouvements de cadres de direction**

#### **Mobilité et nominations**

- Magalie Rasclé , après un parcours au sein du réseau MSA et de la CCMSA , est nommée, au 1<sup>er</sup> décembre, Directrice Déléguée aux Politiques Sociales en remplacement de Nicolas BONDONNEAU , qui a pris le poste de Directeur de la protection sociale de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie .
- Yannick LE GOFF, Directeur Général de la MSA Haute Normandie au 1<sup>er</sup> JANVIER 2023. Il vient de la CAF des Côtes d'Armor .

- Olivier MORIN, Directeur Adjoint de la CPAM de l'Indre est nommé Sous -Directeur à la MSA Loire Atlantique Vendée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### **Les départs en retraite**

- Au 30 septembre 2022 : Michel SAUREL, Directeur Adjoint MSA Midi Pyrénées Sud -
- Au 31 décembre 2022 :
  - Chantal Pineau , Directrice Générale de la MSA Haute Normandie
  - Dominique Bernier , Directeur Adjoint MSA Auvergne

**L'organigramme de la CCMSA au 1<sup>er</sup> janvier 2023:** Vous le trouverez joint à cette lettre

#### **4. Actualité de la MSA**

- ✓ Lors de la Journée Présidents /Vice-Présidents /Directeurs du 1<sup>er</sup> décembre, la MSA a lancé sa stratégie Santé . Elle s'articule autour de 4 enjeux :
  - Améliorer l'espérance de vie en bonne santé par la promotion de la santé et la prévention tout au long de la vie et dans tous les environnements
  - Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
  - Garantir la qualité et la pertinence de la prise en charge, à chaque étape du parcours santé
  - Développer l'autonomie des populations agricoles et rurales, âgées et en situation de handicap et soutenir les aidants .
- ✓ Le 14 décembre, le Conseil d'administration de la CCMSA a adopté le budget 2023 par 20 voix pour, 7 contre et une abstention. Cette adoption était assortie d'une motion mettant en avant l'augmentation des charges B et la difficulté de respecter un cadre de référence adopté avant la crise et la situation inflationniste. Le CA a demandé qu'un complément budgétaire soit accordé dans les plus brefs délais .

## ***Notre environnement***

#### **6. Conseil d'administration du SNADMSA**

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 2 décembre a notamment débattu de la situation créée par le projet de nouveau régime de responsabilité des comptables publics et ordonnateurs publics. La responsabilité des Directeurs Généraux s'en trouvera renforcée. L'Indemnité de Responsabilité des Agents Comptables (IRAC) a vocation à disparaître. Il conviendrait qu'une réflexion sur les conséquences de ce projet sur le processus de décision et sur la chaîne de responsabilité au sein de la MSA soit réalisée.

Les dates des prochains CA (mars et juin) restent à préciser. L'Assemblée générale devrait se tenir en septembre. Edgard Cloerec, Président depuis 2015, souhaite passer la main. Cela pourrait se faire lors de l'Assemblée Générale 2023.

## 7. Initiativ' Retraite

**50 ans !** : En 2023 la Fédération INITIATIV' retraite dont nous sommes membres fêtera ses 50 ans à l'occasion de son Assemblée Générale le 30 mars. La Fédération a été créée en 1973 par 6 amicales de retraités de la CCPMA. Après être devenue Nationale en 1993, elle a pris le nom de FNAROPA en 1997 en élargissant son champ d'action aux organismes d'amont et d'aval de l'agriculture. Devenue INITIATIV'Retraite en 2020, la fédération est désormais ouverte à l'ensemble des retraités partageant les mêmes valeurs mutualistes. Elle fédère une centaine d'associations avec plus de 35 000 adhérents et près de 60 000 bénéficiaires. Pour en savoir plus : [www.initiativ-retraite.fr](http://www.initiativ-retraite.fr) . Le site de l'ADIR MSA est abrité par l'espace internet de la fédération (le mot de passe, si vous ne l'avez pas modifié, est votre date de naissance)

**Réforme des retraites** : à l'occasion du projet de réforme des retraites, INITIATIV'Retraite soutient qu'à défaut d'une réforme systémique, il importe que la réforme envisagée s'attache au moins à résoudre les situations d'iniquité les plus criantes. Il doit en être ainsi notamment par une harmonisation des règles concernant la pension de réversion ou encore par l'évolution de la compensation des conséquences de l'arrivée des enfants sur la carrière professionnelle et les droits à retraite qui en découlent (droits familiaux). Les femmes, lesquelles percevaient en 2021 un montant moyen de pension environ 40% inférieur à celui des hommes, ont beaucoup à espérer de mesures de cette nature. La fédération s'est également prononcée pour des dispositions favorisant le taux d'emploi des seniors avec une ouverture plus grande de la retraite progressive et une évolution du cumul emploi retraite permettant au retraité d'acquérir des droits nouveaux s'il reprend une activité.

